

# Charte d'adhésion à l'association Fédéchanson.

## Préambule :

*La filière musicale de la chanson francophone est un domaine prépondérant du paysage culturel, sur l'espace francophone international et bien au-delà de par son activité.*

*Elle repose sur une diversité de propositions culturelles et d'acteurs qui irriguent la société de façon considérable, en termes économiques, en termes d'emplois, ainsi qu'en terme d'intelligences partagées.*

*La filière musicale de la chanson francophone porte des enjeux fondamentaux concernant l'évolution des pratiques culturelles, la richesse créative, et la modernité des outils de transmission de cette richesse.*

*L'association Fédéchanson est constituée autour de l'objectif commun de promouvoir la chanson francophone comme sujet majeur, dans l'intérêt général du plus grand nombre.*

*L'association Fédéchanson souhaite, par le biais de cette charte, provoquer des rencontres, des convergences, des ralliements, des croisements autour d'un attachement marqué pour la chanson francophone. Elle souhaite que chacun de ses membres puisse adhérer au socle commun des valeurs et cadres ci-dessous.*

## 1/ Cadre d'adhésion et valeurs partagées

### Préalable

- L'adhérent-e affirme dans son activité la prépondérance de la chanson francophone.
- L'adhérent-e s'engage de façon significative en faveur de nouveaux répertoires et de projets artistiques émergents.
- L'adhérent-e a une direction artistique identifiée et indépendante
- L'adhérent-e s'engage à respecter les législations sociales fiscales et juridiques liées à l'exercice de son activité.

### Relation à la filière de la chanson francophone

- L'adhérent-e s'engage à respecter les règles et les cadres professionnels de relations envers les artistes avec lesquels il-elle se lie, en ce qui concerne la diffusion de spectacles comme toutes autres formes de relations professionnelles (résidences, productions sonores etc...)
- L'adhérent-e s'engage à participer au repérage, au développement, et à la consolidation de nouveaux répertoires et de projets d'artistes émergents.

### Relation aux membres adhérents de l'association

- L'adhérent-e s'engage à faciliter l'accès aux actions qu'il-elle mène, aux membres de l'association (spectacles, festivals, opérations de production, rencontres professionnelles, opérations de promotions et toutes autres opérations qui serviraient l'objet de l'association).

- L'adhérent-e s'engage dans la mesure de sa disponibilité, et de ses moyens, à participer aux débats et échanges professionnels menés par l'association.
- L'adhérent-e s'engage à mettre à disposition les éléments qui le-la concernent qui seraient nécessaires aux analyses et aux études internes à l'association.

### Publics et citoyenneté

- L'adhérent-e s'engage à promouvoir et soutenir les démarches de sensibilisation des publics facilitant l'accès à la diversité et aux droits culturels pour tous, sans discrimination sociale, d'origine, ou de genre.
- L'adhérent-e s'engage sur une démarche probante de développement durable et de sensibilisation à l'écocitoyenneté.
- L'adhérent-e s'engage au respect de la parité et de l'équité femme-homme.

## **2/ L'apport associatif**

- L'association Fédéchanson s'efforcera de favoriser, et développer, les échanges et les collaborations entre ses membres. La relation interprofessionnelle entre les adhérents sera facilitée, notamment en ce qui concerne les opérations de diffusion (festivals, spectacles, opérations promotionnelles...) et en ce qui concerne l'accès aux contenus des artistes émergents et leurs promotions.
- L'association Fédéchanson s'efforcera de faciliter, et de développer, les relations avec l'ensemble de la filière musicale sur l'espace francophone international, et au-delà le cas échéant.
- L'association Fédéchanson interviendra, au nom de ses membres, dans l'espace public et auprès des partenaires professionnels comme institutionnels, sur les sujets professionnels d'intérêt général touchant l'objet associatif.
- L'association Fédéchanson apportera une réflexion et un soutien permanents en ce qui concerne les nouvelles formes innovantes de promotion de la chanson francophone.
- L'association Fédéchanson s'engage à mettre en place des outils d'analyses et d'évaluations de la filière à l'intention de ses adhérents et des partenaires.
- L'association Fédéchanson s'engage à rechercher et mettre en place les moyens à son bon fonctionnement dans l'intérêt conjoint de ses membres et de l'objet qui les réunit.

